



Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Cattenom-Alerte-a-l-ammoniac-le-plan-d-urgence-active>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Cattenom : Alerte à l'ammoniac, le plan d'urgence activé**

17 octobre 2022

France : Cattenom : Alerte à l'ammoniac, le plan d'urgence activé

Vidanges simultanées et système de protection hors-service, EDF cumule les manquements et provoque un accident

On l'apprend 10 jours plus tard, par une brève déclaration d'EDF : à la centrale nucléaire de Cattenom (Grand Est), une alerte à l'ammoniac a été déclenchée le 6 octobre 2022. La substance chimique, dont les vapeurs sont très toxiques, a dépassé les concentrations autorisées dans les locaux qui traitent l'eau utilisée pour le refroidissement de l'installation. Le plan d'urgence interne a été déclenché.

En cause, *a posteriori* et d'après les dires de l'industriel aux commandes de la centrale nucléaire, les vidanges et nettoyages simultanés de 2 réservoirs. La station de traitement des eaux de refroidissement s'est donc retrouvée **saturée de vapeurs toxiques en raison d'un défaut de coordination des activités**. Par ailleurs, il s'est avéré que **le système qui permet de rabattre les vapeurs toxiques au sol était hors-service**. Depuis quand, pourquoi, comment se fait-il qu'EDF n'avait pas identifié et réparé cette panne avant ? Aucun élément n'est fourni par l'exploitant nucléaire. Pas plus qu'il n'explique comment un tel manque d'organisation des activités a pu se produire dans un local où sont pourtant manipulés des produits dangereux [1].

Il n'est pas explicitement dit dans le communiqué de l'exploitant comment l'ammoniac a envahi le local de la station de traitement des eaux de refroidissement. EDF affirme toutefois qu'il n'y a pas eu de conséquences en dehors du local en question (et donc pas d'atteinte à l'environnement), sous-entendant que tout rejet éventuel (écoulements liquides, vapeurs) aurait été contenu par l'étanchéité de l'installation.

Il n'en reste pas moins que des produits chimiques ont saturé l'atmosphère du local, au risque de blesser gravement des employé.es, par manque d'organisation des activités. Et que le principal système de secours permettant de réduire les conséquences de l'accident n'était pas fonctionnel, par manque de surveillance et de maintenance des équipements.

Les faits, déclarés par EDF aux autorités comme étant significatifs pour l'environnement [2], montrent un industriel bien peu rigoureux dans la gestion et la manipulation de produits chimiques réputés pour leur toxicité. Avec à la clé, des risques accrus pour la santé des travailleur.ses et pour l'environnement.

Ce que dit EDF :

Détection d'une présence en ammoniac supérieure au seuil autorisé au niveau du local de traitement des eaux de la centrale

Publié le 17/10/2022

Jeudi 6 octobre 2022, vers 8h30, les capteurs de mesure de la centrale de Cattenom ont détecté une présence d'ammoniac supérieure au seuil autorisé, de manière très localisée au niveau de la station de traitement des eaux du circuit de refroidissement, située hors zone nucléaire.

Des investigations sont effectuées par un salarié au niveau du capteur ayant détecté la présence d'ammoniac et constate que les seuils sont en baisse. A 9h02, de manière préventive et conformément à nos procédures, les équipes de la centrale mettent en place un plan d'urgence interne, qui permet de mobiliser les moyens humains et logistiques nécessaires.

La centrale de Cattenom a également fait appel aux sapeurs-pompiers qui ont procédé, avec les équipes de la centrale, à des mesures approfondies. Celles-ci ont confirmé à 11h30 l'absence de concentration en ammoniac au niveau du local de la station. Il n'y a pas eu de conséquence au-delà de ce local, et donc aucun impact sur l'environnement, ni sur les personnels de la centrale puisqu'aucune personne n'a été exposée.

Les premières investigations sur l'origine de cette présence d'ammoniac s'orientent vers la réalisation d'une vidange et d'un rinçage programmés de deux réservoirs au sein de la station. Par ailleurs, le système d'aspersion d'eau permettant d'endiguer la formation de vapeurs d'ammoniac au sein de la station n'était pas opérationnel. Dès détection de cette anomalie, il a été remis en conformité.

En accord avec l'Autorité de sûreté nucléaire, le plan d'urgence a été levé à 14h11.

Dans une démarche d'amélioration continue, les investigations se poursuivent afin de tirer le retour d'expérience de cet événement. Bien qu'il soit sans impact réel sur l'environnement, il a été déclaré à l'Autorité Sûreté Nucléaire le 13 octobre 2022.

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-cattenom/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-cattenom/detection-dune-presence-en-ammoniac-superieure-au-seuil-autorise-au-niveau-du-local-de-traitement-des-eaux-de-la-centrale>

Notes

[1] **L'ammoniac** est un composé chimique de formule NH₃ (du groupe générique des nitrures d'hydrogène). Dans les conditions normales de température et de pression, c'est un gaz noté NH₃ gaz23. **Il est incolore et irritant, d'odeur piquante à faible dose ; il brûle les yeux et les poumons en concentration plus élevée** (mortel à hautes doses). Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Ammoniac>

[2] **Événements significatifs** : incidents ou accidents présentant une **importance particulière** en matière, notamment, de conséquences réelles ou potentielles sur les travailleurs, le public, les patients ou l'environnement. <https://www.asn.fr/Lexique/E/Evenement-significatif>